



Titre du projet :

**Projet de Gestion Rationnelle des
Polychlorobiphényles (PCB) en Côte d'Ivoire,
"Phase II – Objectif 2028 de la convention de
Stockholm".**

SAP ID 230231 / GEFSEC ID: 11420

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI) N°02
DGE/ANE/PROJET PCB 10/2026**

**POUR LA MOBILISATION de CABINET JURIDIQUE POUR LA MISE A JOUR DU
CADRE REGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL EN MATIERE DE GESTION
RATIONNELLE DES POLYCHLOROBIPHÉNYLES (PCB) EN CÔTE D'IVOIRE DANS
LE CADRE DU PROJET PCB.CI**

1. METHODOLOGIE

La méthode de sélection fondée sur la qualification du consultant (SQC) sera utilisée. Seul le prestataire qui présente le meilleur niveau de qualification et d'expérience sera invité à soumettre une proposition technique et financière aux fins de négociation. Les expériences et qualifications du bureau et de son équipe devront être dûment justifiées par les documents probants (attestations de bonne exécution ou copie des pages pertinentes des contrats, attestations de services de fait, copie des diplômes des experts, etc.).

2. PROFIL DU CABINET ET CRITERES DE SELECTION

Les manifestations d'intérêt ou propositions des Cabinets pourront être évaluées sur la base des critères suivants :

Critères	Critère	Score (Max)
Expérience générale du Cabinet	Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de l'assistance et des sciences juridiques ;	10
Expérience spécifique du Cabinet	Avoir de bonne connaissance en science juridique de l'Environnement et Développement Durable (droit de l'environnement)	15
	Expérience des textes juridiques ivoiriens et internationaux régissant le domaine de la gestion des polluants organiques persistants (produits chimiques et déchets dangereux)	25
	Une expérience des PCB sera considérée comme un atout	10
	Une expérience dans les projets financés par des partenaires techniques et financiers, notamment dans les domaines de l'environnement, du développement durable ou de la gestion des produits chimiques, constituera un atout.	10
<i>S/T Cabinet</i>		<i>70</i>
Qualifications et expérience de l'équipe proposée	Une expérience dans le diagnostic et élaboration de cadre juridique, réglementaire et institutionnel des questions liées à l'environnement	15
	Une expérience des Polluants Organiques Persistants (POP) notamment des PCB sera considérée comme un atout	5
<i>S/T equipe</i>		<i>20</i>
Comprehension et stratégie	Approche Méthodologique comprenant calendrier/plan de travail (10 pages max)	10
TOTAL GENERAL		100

3. CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les Cabinets intéressés devront fournir :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
- une présentation du Cabinet ;
- les documents attestant de l'existence légale du Cabinet ;
- les références pertinentes accompagnées d'attestation de bonne d'exécution ou preuves de contrats ;
- les curriculums vitae des experts proposés.

Les dossiers des candidats intéressés par le présent avis pourront obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, du lundi au vendredi de 07h-30 à 16h-30. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermés en quatre (04) exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous

Direction Générale de l'Environnement (DGE) -Riviera Bonoumin, Carrefour 9km, rue

I 17, clos du Hameau www.environnement.gouv.ci/Téléphone :0584373799

Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en trois (04) exemplaires originaux et porter la mention **AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI) N°02 DGE/ANE/PROJET PCB 10/2026 pour la mise a jour du cadre réglementaire et institutionnel en matière de gestion rationnelle des polychlorobiphényles (PCB) en Côte d'Ivoire dans le cadre du projet PCB.CI.**

NB / Les demandes de TDR et d'éclaircissements pourront être adressées auprès de la Coordination du projet : pcbci@yahoo.com

Pièce jointe : Les termes de références afférents au recrutement du cabinet juridique.